© Drogues Info Service - 7 décembre 2025


Vos questions / nos réponses

# Structure jeunes

Par Profil supprimé Postée le 25/09/2016 16:07

> Existe t il des structures ( appart) ou l on peut mettre un jeune adute 19 ans sans revenu et sans travail.
> Afin de nous separer ( parent enfant)

---

**Mise en ligne le 29/09/2016**

Bonjour,

Il est difficile de répondre à votre question avec si peu d'éléments sur la situation que vous exposez. Si le jeune en question est consommateur de drogues il existe des prises en charge possibles en addictologie pour l'aider à réduire ou arrêter ses consommations. En fonction de la nature de ses difficultés, de sa demande, différentes modalités d'accompagnement existent, ambulatoires et hospitalières.

Une fois qu'une personne est sevrée, il lui est possible de prolonger son accompagnement dans le cadre de lieux de soins résidentiels en addictologie. Il peut s'agir de lieux d'accueil individuels (appartement thérapeutique, famille d'accueil) ou collectifs (centres thérapeutiques résidentiels, services de soins de suite et de réadaptation, communautés thérapeutiques). Vous trouverez ci-dessous un lien vers la section de notre site qui présente ces différentes formules de soins.

Quelles que soient les modalités de prise en charge, il est impératif que la personne concernée soit volontaire pour les suivre. Les soins sans consentement ne sont pas possibles en addictologie.

Comme nous vous le disions plus haut, il est compliqué de vous renseigner précisément des possibilités pouvant s'offrir à ce jeune sans plus d'information sur ses consommations, sa situation, ses difficultés, ses souhaits… N'hésitez donc pas à revenir vers nous afin de nous donner plus de précisions qui nous permettront de vous renseigner au plus juste. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à 2h.

Cordialement.

---

**En savoir plus :**

- "Les soins résidentiels"